



mémoire et solidarité

**L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est un établissement public d'Etat à caractère administratif, sous tutelle du ministère des Armées, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.**

- La devise actuelle de l'ONACVG « **Mémoire et Solidarité** » rappelle que l'établissement public s'investit pleinement dans la préservation des droits matériels et moraux du monde combattant, mais aussi dans la transmission des valeurs de ce dernier.

**Il a pour ressortissants : les anciens combattants, les veuves, les pupilles de la Nation, les Harkis et anciens des troupes supplétives, les victimes de guerre et les victimes d'attentats terroristes.**

- **Sa structure**

- 1 direction générale (Hôtel National des Invalides).
- 104 services de proximité (chefs-lieux de département métropolitains et ultramarins, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Algérie et Maroc).
- 10 hauts lieux de mémoire et 265 nécropoles.

- **Sa gestion**

L'établissement est géré de façon paritaire entre les associations du monde combattant et l'État grâce à des instances organisées de manière collégiale.

### **Vous êtes ressortissant de l'ONACVG ?**

Le service départemental de l'ONACVG de la Sarthe vous reçoit et vous accompagne dans vos demandes de :

- Carte du combattant, Titre de reconnaissance de la Nation, carte de veuve, carte de stationnement, demandes d'adoption par la Nation, pension militaire d'invalidité...
- Accès à l'action sociale (sous conditions) dans le cadre du maintien à domicile, entrée en EHPAD, frais médicaux, paiement de factures impayées...
- Demande d'accès aux emplois réservés, la reconversion professionnelle...

### **Pour nous contacter :**

Service départemental de l'ONACVG de la Sarthe

19 boulevard Paixhans

CS 71932

72019 LE MANS cedex 2

Tél : 02.72.16.44.70

Mail : [sd72@onacvg.fr](mailto:sd72@onacvg.fr)

**Retrouvez toutes les missions de l'ONACVG et les démarches en ligne sur notre site :**

<https://www.onac-vg.fr/>